Saint Paul est venu en Espagne

Lorsque saint Paul et saint Luc, rescapés du naufrage de Malte, arrivèrent à Rome, le centurion Julius de la cohorte Augusta remit son prisonnier au Préfet du prétoire. Mais celui-ci, au lieu d'envoyer celui-là au camp des Prétoriens près de la Porte Viminale, lui permit «de loger en son particulier avec un soldat qui le gardait» [1]. En fait, l'Apôtre loua un appartement (Act. XXVIII, 30), y convoque les notables juifs dès le troisième jour de son installation, y tient des conférences contradictoires (℣ 17, 23), reçoit «tous ceux qui venaient le trouver, proclamant le Règne de Dieu et enseignant ce qui concerne le Seigneur Jésus en toute liberté et sans obstacle» (℣ 30-31). Cette ultime phrase confirme l'impression que donne le dernier chapitre du Livre des *Actes*: Paul se livra dans la capitale de l'Empire à une intense activité missionnaire [2]. Elle dura deux années en-

---

1. Act. XXVIII, 16. Sur cette *custodia libera*, cf. HUMBERT et HITZIG, art. *Carcer* et *Custodia*, dans PAULY-WISSOWA, *Real Encycl.* III, 1577; IV, 1672, 1897 sv.

2. Cf. D. GUTHRIE, *New Testament Introduction*, Londres, 1961, I, pp. 212-213. Cette première captivité romaine n'a donc rien d'analogue avec celle où il était enchaîné (II Tim. I, 16; II, 9) et qui se terminera par une condamnation et le martyre en 67 (IV, 16-18). Eusèbe les distinguait expressément (Hist. eccl. II, 22, 1-7). Depuis FR. SPITTA (*Zur Geschichte und Literatur des Urchristentums*, Göttingen, 1893, I, pp. 106 sv.), il est suivi par les modernes, O. MOE, *The Apostle Paul*, Minneapolis, 1950, pp. 486 sv. L. P. PHERIGO, *Paul's Life after the Close of Acts*, dans *Journal of biblical Literature*, 1951,

Universidad Pontificia de Salamanca